

République Française
Département des
Pyrénées-Atlantiques



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 AVRIL 2025**

DELIBERATION N°01 - DCM-20250414-01

**Nombre de
membres en
exercice : 29**

Présents : 20
Votants : 28
Pour : 28
Contre : -
Abstentions :

**Objet :
Affectation des
résultats 2024**

L'an deux mille-vingt-cinq, le quatorze avril à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 4 avril 2025

Membres présents :

M. Francis GONZALEZ, Mme Marie-José ROQUES, M. Gilles LASSABE, Mme Monia EVENE-MATEO, M. José DOS SANTOS, M. Patrick ACEDO, M. Jean-Marie GUTIERREZ, M. Jean-Pierre CAZAUX, M. Alain DARTIGUES, Mme Catherine DUPIN, Mme Simone PUYO, M. Jean-Pierre ALPHA, Mme Catherine DUFOUR, Mme Alexandra VALETTE, M. Jonathan DARRIGADE, Mme Martine BECRET, M. Dominique LAVIGNE, Mme Marie-Ange THEBAUD, M. Christophe MARTIN, Mme Hélène ETCHENIQUE.

Membres représentés par pouvoir :

Mme Laurence GUYONNIE donne pouvoir à M. Jean-Marie GUTIERREZ
Mme Sandrine DARRIGUES donne pouvoir à Mme Marie-José ROQUES
M. Xavier BAYLAC donne pouvoir à M. Francis GONZALEZ
M. Eric DEITIEUX donne pouvoir à Mme Catherine DUFOUR
Mme Céline DOS SANTOS donne pouvoir à M. Jean-Pierre ALPHA
Mme Jennifer WEBER donne pouvoir à M. José DOS SANTOS
M. Jérôme RANCE donne pouvoir à Mme Marie-Ange THEBAUD
M. Frédéric BILLARD donne pouvoir à Mme Martine BECRET

Membre absent :

M. Bastien GERY

Secrétaire de séance : M. Patrick ACEDO

Sur proposition de **Monsieur Francis GONZALEZ**, Maire, le Conseil municipal

- après avoir approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 du budget principal le 12 mars 2025,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,
Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	505 048,59
- un excédent reporté de :	423 476,49
- Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	928 525,08

- un déficit d'investissement de :	528 253,05
- un déficit des restes à réaliser de :	96 617,00
- Soit un besoin de financement de :	624 870,05

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCEDENT	928 525,08
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) :	624 870,05
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) :	303 655,03
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	528 253,05

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 14/04/2025

**Certifié
exécutoire
compte tenu du
dépôt à la Sous
Préfecture de
Bayonne
le
et de la
publication
le**

Le Maire,
M. Francis GONZALEZ



Le Secrétaire,
M. Patrick ACEDO